



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-424

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2021

Sommaire

DRAAF / Service Régional de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (SRPE)

R32-2021-09-20-00013 - Contrôle des structures - Autorisation tacite
d'exploiter - GAEC D'HULAINÉ (2 pages)

Page 3

DRAAF

R32-2021-09-20-00013

Contrôle des structures - Autorisation tacite
d'exploiter - GAEC D'HULAINÉ

Lille, le 21/06/2021

Service Economie Agricole
Structures et renouvellement des exploitations

Affaire suivie par : Christine KRAJKA
Tél. : 03 28 03 84 74
christine.krajka@nord.gouv.fr

Le Directeur Départemental
à
GAEC D'HULAINÉ
Madame Charlotte LAMBERT
Monsieur Jean-Denis DUSSART
48 route de Cartignies
59440 HAUT LIEU

Objet : contrôle des structures – Demande d'autorisation d'exploiter
accusé-réception du dossier complet

Réf. : 2021-59-0200

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé auprès de nos services un dossier de demande d'autorisation d'exploiter conformément à l'article L331-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM). J'en accuse réception. **Votre dossier est enregistré complet le 20/05/21 sous le numéro 2021-59-0200.**

Vous envisagez la transformation de l'exploitation

Vous envisagez la création d'une société à deux associés exploitants pour mise en valeur des terres situées sur les communes de :

Commune	Référence cadastrale	Superficie	Exploitant antérieur ou preneur en place
GRAND FAYT	A63, A64, A120, A121	4,1374 ha	Monsieur JEAN-DENIS DUSSART HAUT LIEU
HAUT LIEU	A115, A116, A121, A122, A358, A187	20,7973 ha	
	A199	0,4433 ha	
	C69, C326	2,4398 ha	
	A357, A359	1,9299 ha	
SAINT HILAIRE SUR HELPE	B502	0,0228 ha	
	B367, B371, B500, B501	6,0780 ha	
AVESNELLES	D231, D244, D505, D1001, D1005, D226	8,9850 ha	
	total	44,8335 ha	
GRAND FAYT	B142, B286, B310	1,0740 ha	Monsieur LEROY ALAIN GRAND FAYT
	B455	0,2650 ha	
	A399, A404, A429, A472, A554, B152, B440, B441, B442, B456, B462, B463, B479, B512, B513, B548, B549, B175, B137,	22,9937 ha	

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

	B182, B218, B523		
	B176	0,2982 ha	
	B430, B431, B451, B452, B453, B454, B464	6,5903 ha	
MARBAIX	B95, B96	3,5809 ha	
	total	34,8021 ha	
	Superficie totale	79,6356 ha	

Mes services vont procéder à l'instruction de votre dossier et pourront vous demander néanmoins des éléments techniques complémentaires.

Le service instructeur est chargé de procéder à la publicité de votre demande qui sera affichée en mairie de(s) commune(s) où sont situés les biens ainsi que sur le site de la préfecture.

Si une décision ne vous a pas été notifiée dans le délai de 4 mois à compter de la date d'enregistrement susmentionnée, vous bénéficierez alors d'une autorisation tacite soit le **20/09/21** conformément à l'article R331-6 du CRPM (1).

Cependant, sur décision motivée, ce délai peut être prolongé à six mois en vertu du même article, dans ce cas, vous en serez avisés avant la date citée ci-dessus.

Vous serez informés de la date d'examen de votre dossier en cas de consultation de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

J'appelle votre attention sur le fait qu'il vous est interdit d'exploiter avant le délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition à votre demande (1).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
La cheffe du service économie agricole,



Anne-Sophie DELSAUX

(1) L'autorisation tacite pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa naissance
Soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture.
Soit directement ou après le recours administratif susmentionné, par un recours juridictionnel devant le tribunal administratif territorialement compétent

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/